

## Communiqué

Paris, le 29 avril 2020

### **Annnonce appel d'offres ligne de refinancement ciblée à 24 mois (LR24)**

Le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé le 17 avril de mettre en place une ligne de refinancement ciblée à 24 mois (LR24) dont les modalités sont précisées dans la NIEC 02/2020. Les modalités de remise et de cession du collatéral sous-jacent à ce dispositif sont décrites dans la NIEC 03/2020. Les avis aux établissements de crédit 2020-02 à 2020-08 précisent certains points de ces NIEC.

La première remise des créances additionnelles « ACC » en garantie de cette opération devra s'effectuer entre le mardi 5 mai 2020 et le mercredi 6 mai 2020 pour une date de début de cession au jeudi 7 mai 2020. Les remises « ACC » s'effectueront de manière mensuelle. La remise des créances entreprises « GLR » en garantie des lignes de refinancement continuera à s'effectuer de manière hebdomadaire selon le calendrier habituel.

En application de cette décision, l'IEOM ouvrira un appel d'offres pour une LR24 d'un montant de 50 milliards de XPF le **lundi 11 mai 2020** et en précisera les caractéristiques.